

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Date de révision: 01.10.2024

Code du produit: 3137

Page 1 de 7

1. Identification

Identificateur de produit

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Lichthärtender Kunststoff zur generativen Herstellung von herausnehmbaren dentalen Prothesenbasen.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: DETAX GmbH
Rue: Carl-Zeiss-Strasse 4
Lieu: D-76275 Ettlingen
Téléphone: +497243/510-0
E-mail: post@detax.com
Internet: www.detax.com

Fournisseur

Société: VITA Zahnfabrik H.Rauter GmbH & Co.KG
Rue: Spitalgasse 3
Lieu: D-79713 Bad Säckingen
Téléphone: +49(0)7761-562-0
E-mail: info@vita-zahnfabrik.com
Interlocuteur: regulatory affairs
E-mail: info@vita-zahnfabrik.com
Internet: www.vita-zahnfabrik.com
Service responsable: Regulatory Affairs

Téléfax: +49(0)7761-562-299

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

+1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Information supplémentaire

Medizinprodukt

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Corr. 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1A
Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Date de révision: 01.10.2024

Code du produit: 3137

Page 2 de 7

Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver ... soigneusement après manipulation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Caractérisation chimique

Mischung aus Acryl-/Methacrylharzen mit Hilfsstoffen

Composants pertinents

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
41637-38-1	Ethoxyliertes Bisphenol-A-Dimethacrylat	40 - < 60 %
72869-86-4	7,7,9(or 7,9,9) -Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecan-1,16-diylbismethacrylat-2-Hydroxyethylmethacrylat	20- < 40%
7534-94-3	Isobornylmethacrylat	5 - < 20%
162881-26-7	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	0,1 < 5 %
68909-20-6	silanamine, triméthyl-1,1,1-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	0,1 < 5 %
84434-11-7	Ethyl phenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinat	0,1 < 5 %

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Demander immédiatement un avis médical.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Date de révision: 01.10.2024

Code du produit: 3137

Page 3 de 7

Agents extincteurs

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

258 °C

et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair:

>100 °C

Température d'auto-inflammation:

385 °C

Tension de vapeur:

0,075 hPa

(à 20 °C)

Autres données

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes

Non comburant.

10. Stabilité et réactivité

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Date de révision: 01.10.2024

Code du produit: 3137

Page 4 de 7

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
41637-38-1	Ethoxyliertes Bisphenol-A-Dimethacrylat				
	orale	DL50 2000 mg/kg	Rat	OECD 423	
	cutanée	DL50 2000 mg/kg	Rat	OECD 402	
72869-86-4	7,7,9(or 7,9,9) -Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecan-1,16-diylbismethacrylat2-Hydroxyethylmethacrylat				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Ratte	OECD 401	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Ratte	OECD 402	
7534-94-3	Isobornylmethacrylat				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	MSDS	
	cutanée	DL50 > 3000 mg/kg	Lapin	MSDS	
162881-26-7	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	OECD 401	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	OECD 402	
84434-11-7	Ethyl phenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinat				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		OECD 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (7,7,9(or 7,9,9)

-Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecan-1,16-diylbismethacrylat2-Hydroxyethylmethacrylat; oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine; Ethyl phenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinat)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Date de révision: 01.10.2024

Code du produit: 3137

Page 5 de 7

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
41637-38-1	Ethoxyliertes Bisphenol-A-Dimethacrylat					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriellas ubcapitata	OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202	
72869-86-4	7,7,9(or 7,9,9) -Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecan-1,16-diylobismethacrylat2-Hydroxyethylmethacrylat					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h			OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >100 mg/l	72 h			OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202	
7534-94-3	Isobornylmethacrylat					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1,79 mg/l	96 h		MSDS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 2,57 mg/l	48 h	Daphnia magna	MSDS	
162881-26-7	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 0,09 mg/l	96 h	Danio rerio(Zebrabärbling)	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 0,26 mg/l	72 h	Desmodesmussubsp icatus	OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1,175 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202	
84434-11-7	Ethyl phenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinat					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1,89 mg/l	96 h	Danio rerio		

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
72869-86-4	7,7,9(or 7,9,9) -Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecan-1,16-diylobismethacrylat2-Hydroxyethyl methacrylat	3,39
162881-26-7	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	5,8

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Date de révision: 01.10.2024

Code du produit: 3137

Page 6 de 7

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
162881-26-7	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	<5	Cyprinus carpio	OECD 305

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination appropriée / Emballage

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Numéro ONU:	UN 3082
Appellation réglementaire:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classes danger:	9
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9
Quantité limitée:	5 L



Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Classe(s) de danger relative au transport:	9
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	274 335 969
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-F

Autres informations utiles (Transport maritime)

Contient: 7,7,9(oder 7,9,9)-Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecan-1,16-diylbismethacrylat
Flash point: > 100°C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
---	---------

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

VITA VIONIC® BASE RESIN IMPACT

Date de révision: 01.10.2024

Code du produit: 3137

Page 7 de 7

Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Classe(s) de danger relative au transport: 9

Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A97 A158 A197 A215

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G

Passenger LQ: Y964

Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964

IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Contient: 7,7,9(oder 7,9,9)-Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecan-1,16-diylbismethacrylat

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

16. Autres informations

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)